



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE  
Union – Discipline – Travail

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union – Discipline – Travail

-----  
MINISTERE DES MINES, DU PETROLE  
ET DE L'ENERGIE  
-----

## OPERATION NATIONALE DE NUMERISATION ET D'ACCES A L'ELECTRICITE EN COTE D'IVOIRE (NEDA) - P176776

Financement : CI-ENERGIES Budget 2023, ligne 23982000

### AMI S 102/2023

#### **AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN INGENIEUR- CONSEIL POUR LA SUPERVISION ET LE CONTROLE DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT ET D'EXTENSION DES RESEAUX HTA/BT/EP DANS 162 LOCALITES, DE RENFORCEMENT DE POSTES SOURCES, DE TELECONDUITE DE RESEAUX DE DISTRIBUTION ET DE CONSTRUCTION DE CENTRES DE CONDUITE EN COTE D'IVOIRE**

1. Le Gouvernement ivoirien, dans sa politique de développement économique, ambitionne de mettre à la disposition des populations et des opérateurs économiques, une énergie électrique abondante, continue, de qualité et au coût optimal. A cet effet, la dynamisation du Secteur de l'Electricité constitue l'une des actions prioritaires de son programme de gouvernement notamment dans le cadre du plan national de développement (PND) 2021-2025.

Aussi, au cours de ces dix dernières années, le Gouvernement a réalisé d'importants investissements pour augmenter la capacité installée du parc de production d'électricité passant ainsi d'une puissance installée de 1.391 MW en 2011 à 2.269 MW en 2021.

Pour faire face aux importants besoins d'investissements à court, moyen et long terme du Secteur électrique ivoirien, quatre (4) plans directeurs : Production - Transport, Distribution, Automatisation - Téléconduite et Electrification Rurale ont été conçus et mis en œuvre afin de rationaliser les séquences d'investissement avec comme enjeux majeurs : i) la sécurité de l'approvisionnement électrique ; ii) la fiabilité du système du réseau électrique ; iii) le développement des énergies renouvelables ; iv) la qualité de service et ; v) l'accès à l'électricité pour tous, notamment en zone rurale.

Pour atteindre les objectifs assignés, il importe que les projets identifiés dans les différents plans élaborés, ainsi que ceux issus des études complémentaires d'amélioration de la qualité du produit, de la sécurisation de l'alimentation en énergie électrique soient effectivement réalisées. Le soutien des partenaires au développement par le financement des programmes d'investissement s'avère très important. C'est ainsi que la Banque Mondiale a accepté d'accompagner la République de Côte d'Ivoire - le Ministère des Mines, du Pétrole et de l'Energie (MMPE) et CI-ENERGIES - au travers d'une opération de financement dénommée « Accès aux services d'électricité et du numérique dans certaines régions de la Côte-d'Ivoire » en abrégé « NEDA ».
2. Le présent avis à manifestation d'intérêt portant sur **les services d'ingénieur-conseil pour la supervision et le contrôle des travaux de renforcement et d'extension des réseaux HTA/BT/EP dans 162 localités, de renforcement de postes sources, de téléconduite de réseaux de distribution et de construction de centres de conduite en Côte d'Ivoire** a pour objectif de solliciter des Consultants pour faire partir de la liste restreinte (entre cinq (05) et huit (08) candidats maximum), en vue de la consultation relative aux prestations décrites au paragraphe ci-après.

De manière spécifique cette prestation va permettre une assistance au maître d'ouvrage à travers les tâches suivantes (liste non exhaustive):

- Appui à la passation de marché ;
- Administration des contrats
- Ingénierie, Supervision, Coordination et Gestion du projet ;
- Contrôle technique des études d'exécution ;
- Suivi Environnemental et social
- Participation aux réceptions des équipements en usine et sur site ;
- Contrôle d'exécution des travaux sur le site ;
- Réceptions provisoires des ouvrages ;
- Suivi (réserves, ...) pendant la période de garantie ;
- Préparation des dossiers de demande de validation des résultats des indicateurs liés au décaissement (ILD) par l'Agent Vérificateur Indépendant (AVI) et assistance à l'AVI (Visites chantiers, demandes d'information complémentaires, ...)
- Réception définitive des travaux
- Gestion physique et numérique de la documentation (archivage, ...) du projet.

NB : La modalité de sélection retenue est la sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection fondée sur la qualité-coût (SFQC)).

3. Les livrables attendus du Consultant dans le cadre de la présente mission sont, sans que ce soit limitatif (le Consultant est invité à réaliser toutes autres tâches utiles pour sa mission) :

- Rapport d'établissement ;
- Rapports mensuels ;
- Rapports trimestriels ;
- Rapport d'achèvement provisoire ;
- Rapport d'achèvement définitif
- Dossiers de demande de validation des indicateurs liés au décaissement.

4. **CI-ENERGIES** invite les candidats intéressés, à manifester leur intérêt, à fournir les services décrits ci-dessus. Les candidats peuvent répondre seuls, en groupement ou avec des sous-traitants pour renforcer leurs compétences respectives. En outre, un même sous-traitant peut être mobilisé dans plusieurs candidatures.

5. Les candidats doivent avoir une expérience significative et pertinente. Les références considérées comme pertinentes doivent correspondre à des prestations réalisées pour des projets similaires ou d'une envergure équivalente évaluées à partir de la description des services effectivement rendus, du montant du contrat, de la période et du lieu de réalisation, des livrables produits etc...). Ces références permettant d'apprécier le caractère similaire du projet seront présentées selon le modèle joint en annexe.

6. Les dossiers de manifestations d'intérêt devront comprendre au minimum les éléments suivants :

- Brochures et documents de présentation du consultant ;
- La lettre de manifestation d'intérêt ;
- L'accord de groupement le cas échéant ;
- Les références de projets similaires réalisés ;
- La liste du personnel que le soumissionnaire compte faire intervenir dans la réalisation de la mission.

Les expériences seront présentées selon le modèle donné en annexe. Les références doivent être accompagnées des éléments permettant d'apprécier le caractère similaire du projet réalisé.

7. Les Consultants seront sélectionnés en accord avec les lois et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire, notamment à l'ordonnance n°2019-679 du 24 juillet 2019, portant Code des Marchés Publics.

**NB : Ne sont admis à participer à la procédure de passation du marché public que les candidats qui sont à jour de la redevance de régulation. Le quitus de non-redevance délivré par l'ANRMP en est une preuve.**

**En cas de non-production du quitus de non-redevance par un candidat, le marché ne peut lui être attribué que s'il est établi par l'ANRMP qu'il était à jour, à la date limite de réception des offres, de la redevance de régulation sur l'ensemble des marchés qui lui ont été attribués.**

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse ci-dessous, de 8 heures 00 minute à 12 heures 00 minute et de 14 heures 00 minute à 17 heures 00 minute (heures GMT) du lundi au vendredi.

**Côte d'Ivoire Energies (CI-ENERGIES)  
Département des Acquisitions et Logistique  
Immeuble HOUDAILLE 1<sup>er</sup> étage porte A28, Avenue Verdier, Abidjan-Plateau,  
01 BP 1345 ABIDJAN 01 - Côte d'Ivoire - Tél : (225) 27 20 20 60 89 – (225) 27 20 20 68 27**

9. Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français et en cinq (05) exemplaires dont un original et quatre (04) copies (avec une version numérique (clé USB uniquement) à l'adresse ci-dessous, le **08/06/2023 à 10 heures 00** minute (Heure GMT) et porter la mention « Avis à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un ingénieur-conseil pour la supervision et le contrôle des travaux de renforcement et d'extension des réseaux HTA/BT/EP dans 162 localités, de renforcement de postes sources, de téléconduite de réseaux de distribution et de construction de centres de conduite en Côte d'Ivoire.

10. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

**Côte d'Ivoire Energies (CI-ENERGIES)  
Département des Acquisitions et Logistique / service marchés  
A l'attention de Monsieur KOTCHI Nicaise  
Chef de service marchés  
Immeuble HOUDAILLE 1<sup>er</sup> étage porte A28, Avenue Verdier, Abidjan-Plateau,  
01 BP 1345 ABIDJAN 01 - Côte d'Ivoire - Tél : (225)27 20 20 60 89 - (225)27 20 20 68 12  
Email : [akotchi@cinergies.ci](mailto:akotchi@cinergies.ci) avec en copie [jjassamoa@cinergies.ci](mailto:jjassamoa@cinergies.ci)**

**NB : Les envois par voie électronique ne seront pas admis**

**Annexe 1 : Modèle de présentation des références**

Nom de la Mission :		Valeur du contrat (en FCFA et en devise) :
Pays : Lieu (ville, commune, quartier) :		Durée de la mission (mois)
Nom de l'Autorité contractante :		Nombre total d'employés/mois ayant participé à la Mission :
Adresse postale et géographique de l'Autorité contractante :		
Contacts téléphoniques et adresse électronique de l'Autorité contractante :		
Date de démarrage (mois/année) :		Nombre d'employés/mois fournis par les consultants associés
Date d'achèvement (mois/année) :		
Noms des consultants associés/partenaires éventuels :		Nom des cadres professionnels de votre société employés et fonctions exécutées (indiquer les postes principaux, par ex. Directeur/coordonnateur, Chef d'équipe) :
Description du projet :		
Description des services effectivement rendus par votre personnel dans le cadre de la mission :		